

PERMANENCE ADMINISTRATIVE

1

Accès aux droits

Accompagnement ponctuel sur des démarches administratives (MDPH, CAF, ...)



2

Information et orientation

Orientation vers les partenaires et les dispositifs les plus adaptés à vos besoins et selon votre demande

3

Construction de projet

Accompagnement sur des objectifs personnels dans le but de réaliser son projet final



Horaires de permanence :

(Prise de rendez-vous nécessaire)

Les matins de la semaine